



Saint-Martin d'Arenc

1978 — 2025

L'église que Marseille ne veut ni perdre ni sauver

1913

DEBUT DE LA CONSTRUCTION DE L'EGLISE, DU PRESBYTERE ET DES LOCAUX ANNEXES, INTERROMPUE PAR LA PREMIERE GUERRE MONDIALE.

1923

REPRISE DES TRAVAUX ET ACHEVEMENT DE L'EGLISE.

1924-1978

UN CURE EST NOMME PAR L'ARCHEVECHE, ET L'EGLISE FONCTIONNE NORMALEMENT.

1943-1944

L'EGLISE RESISTE AUX BOMBARDEMENTS DU PORT.

1954

APPARITION DE PREMIERS DESORDRES STRUCTURELS MINEURS, SANS SUITE DONNEE PAR L'ARCHEVECHE DE MARSEILLE.

Le début du commencement de la fin

1978

- Aggravation des désordres structurels, avec des chutes de pierre à l'intérieur de l'édifice.
- Le Père Napoléone demande au bureau de contrôle Veritas d'évaluer le danger. Veritas recommande la fermeture de l'église au public.
- **Depuis l'église Saint-Martin d'Arenc est fermée et désaffectée.**

1983

- L'Archevêché lance une étude pour renforcer les fondations, impliquant l'entreprise Girard et le bureau d'étude Hydrotechnique.
- Un devis est présenté en 1984, mais sans suite.

1997

- Le projet du tunnel de la Joliette nécessite la démolition de structures proches de l'église. Des tirants sont posés pour renforcer le fronton sud.

1998

- Début des travaux du tunnel de la Joliette, avec un diagnostic préventif réalisé par le CEBTP.

1999

- Des travaux de démolition d'entrepôts proches provoquent la destruction du presbytère et des locaux annexes. Une enquête est ouverte.
- Le Conseil Général mandate un expert pour un diagnostic préventif avant le début des travaux des archives départementales.

2004

- Le Diocèse mandate le bureau SICA pour étudier les renforts de structure, incluant un cerclage du clocher et de la chapelle pour stabiliser l'édifice.

- Le Conseil Général demande une étude à Beterem Ingénierie.

Estimation (page 18) pour la consolidation et la mise hors d'eau : 1 100 000 € HT (novembre 2004). **Voir ICI.**

- Une démolition suivie d'une reconstruction en R+3 de 2 700 m² est envisagée (page 19) pour 3 500 000 € HT. Rien que la démolition aurait coûté 350 000€ HT (novembre 2004).

2006

- Les associations locales et le CIQ se mobilisent pour sauver l'église Saint-Martin d'Arenc.

2008

- L'église aurait dû être détruite pour laisser place à l'école privée Schuman. Mais c'était sans compter sur Jakline Eid, alors présidente du CIQ Arenc-Villette ainsi que les associations de riverains. L'école fut finalement érigée à quelques pas de là.

2009

- En février, Guy Tessier, président d'Euroméditerranée, annonce qu'un accord de principe est trouvé avec les collectivités pour sauver l'église **Voir ICI.**

2011

- Un rapport d'expertise rédigé par Gilbert Cardi est publié, suivi de l'émission d'un arrêté de péril.

- **21 juillet**, une association est créée à l'initiative des patrons du secteur, d'acteurs économiques, de responsables politiques et d'autres parties prenantes. Cette association avait pour premier acte fort de sauver Saint-Martin d'Arenc. Source : La Provence **Voir ICI. Que reste-t-il de cette association ?**

2012-2013

- Travaux de renforcement : resserrage des tirants du clocher et installation de contreventements selon les recommandations du bureau SICA.

2013

- L'église Saint-Martin d'Arenc est classée "bâti remarquable" dans le PLUi de la Ville de Marseille.

2016

- Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône mandate TPF.

Estimation (page 22) pour la consolidation et la mise hors d'eau : 2 300 000 € HT (avril 2016). **Voir ICI.**

2017

- Remise de l'étude d'ingénierie culturelle relative au projet scientifique et culturel du site des ABD Gaston Defferre. Agence "abcd".

2018

- Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône achète l'église et vote une enveloppe de 4 millions d'euros pour sa consolidation Voir ICI

Dès 2004, des études ont évalué les travaux nécessaires pour la consolidation de l'église Saint-Martin d'Arenc, suivies par d'autres études en Ces évaluations ont clairement estimé les coûts associés à ces travaux, bien avant l'acquisition de l'édifice par le Conseil Départemental en 2018.

Il est donc indiscutable que, lors de l'achat de l'église en 2018, le CD13 était pleinement informé des investissements nécessaires à sa consolidation.

2019

- Atelier LION. Etude Cité de la méditerranée.

2020-2021

- L'Agence PR'OPTIM est mandatée pour réfléchir à l'avenir de Saint-Martin d'Arenc et propose trois solutions (page 48): destruction totale, restauration, ou destruction partielle avec conservation de la façade, en écrivant que « *la perte du patrimoine sera limitée* » !!! Voir ICI.

- L'Agence MATONTI-POLITI Architecture et Patrimoine est mandatée pour établir une étude pour la consolidation et la restauration.

- **Novembre. Le PLUi indique que St Martin d'Arenc ne peut pas être dénaturé...**

2022

- **2 septembre**, l'agence MATONTI-POLITI remet un dossier de haute qualité. Voir ICI, ICI, ICI et ICI
- Estimation pour la consolidation en fonction des recommandations du BET structure : BMI-Patrimoine : ~ 4 000 000 € TTC.
- Estimation pour consolidation et la restauration complète de l'existant (intérieur, extérieur, sculptures) : ~ 7 900 000 € TTC (novembre 2022).
- **23 septembre**, le Conseil Départemental vote la vente de l'édifice. Les élus du Printemps Marseillais s'abstiennent Voir ICI.

Cela a donné l'impression que le CD13 découvrait le montant de la consolidation, or ce montant était connu depuis 1984, suivi par des études plus précises en 2004 et 2016, soit bien avant l'acquisition en 2018 de l'édifice par le CD13.

Il est évident que plus on attend pour réhabiliter Saint-Martin d'Arenc, plus le coût sera élevé, en raison de deux facteurs concomitants : l'inflation et le passage du temps.

- **En octobre**, La modification du PLUi autorise une destruction partielle en introduisant l'expression « *Dans la mesure du possible...* » dans les prescriptions spécifiques. A ce sujet, nous avons déposé une remarque sur le registre numérique et adressé un courrier au CD 13. Voir ICI.

La destruction était impossible en novembre 2021, elle devient possible après la modification du PLUi en octobre 2022 !!

CIQ Arenc-Villette

- **16 décembre**, lancement de la pétition en ligne et sur papier. A ce jour, 7 mai, autour de 2200 signatures cumulées.

**Remarque sur la différence de prix entre les agences
PR'OPTIM et MATONTI-POLITI
pour la réhabilitation de Saint Martin d'Arenc [Voir ICI](#).**

2023

- **13 mars** : le CIQ dépose à la DRAC une demande de protection au titre des monuments historiques. Cette demande renforce celle de l'association de Site et Monuments.
- Les riverains et le CIQ se mobilisent, la grande majorité des médias de la région en parle.
- **17 juin** : Riverains et CIQ expriment leur mécontentement devant l'église. [Voir ICI](#)
- **19 juin** : Le Conseil Départemental renonce à la vente et annonce une "large consultation".

2024

- Le Conseil Départemental organise deux concertations, les 17 janvier et 24 mars. Un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) est prévu, avec des informations attendues pour septembre 2024. [Voir ICI](#), [ICI](#), et [ICI](#)

2025

- **16 janvier** : Saint-Martin d'Arenc figure désormais sur la liste des monuments à protéger transmise à Mme Dati Ministre de la culture.
C'est uniquement grâce aux démarches engagées par le CIQ et l'association Sites et Monuments, en faveur d'une protection au titre des monuments historiques, que Saint-Martin d'Arenc a été inscrit sur la liste.

2025

- **3 février**. Réunion publique initiée par le CIQ. [Voir ICI](#)

2025

- **7 avril** : Suite à notre réunion publique du 3 février, l'agence de programmation PR'OPTIM convie individuellement les représentants des conseils syndicaux des copropriétés environnantes, ainsi que les CIQ des 2^e et 3^e arrondissements, à une nouvelle rencontre ayant pour objet: " Echange autour du devenir de l'édifice et du fonctionnement actuel du quartier d'Arenc ".

Le CIQ Arenc-Villette n'a pas pu se rendre à cette invitation, mais a fait parvenir un mémoire à PR'OPTIM. [Voir ICI et ICI](#)

- **14 avril**. Chaque participant a reçu un compte rendu (CR) de sa rencontre avec la représentante de PR'OPTIM .

- **7 mai**. A ce jour, aucun compte rendu synthétisant l'ensemble des rencontres ne nous est parvenu.

20 ans de promesses, de combats et d'espoir pour Saint-Martin d'Arenc !!

CIQ Arenc-Villette

Une de nos nombreuses questions : pourquoi la mairie de Marseille ne prend-elle pas position officiellement sur le devenir de Saint-Martin d'Arenc ?

Certes, juridiquement, Saint-Martin d'Arenc appartient au département des BdR, mais moralement, c'est un patrimoine marseillais ! Il est à relever qu'à ce sujet, la mairie de Marseille n'a jamais répondu à nos courriers.

En 2026, se sera l'année du Cheval pour le Nouvel An chinois...
et à Marseille l'année des promesses.

Alors, prenons un instant pour revenir sur celles d'hier... [A voir ICI](#) ,

On vous donne rendez-vous en 2050, et pour ceux qui auront déménagés
on vous offre un retour vers le futur [ICI](#) et [ICI](#) (Merci Gérard)

Études et projets

Des diverses études (2018, *Programmation ST Martin ABCD* — 2018, *Photo Mattons* — 2019, *CIMED Ateliers Lion* — ...) mettent en avant l'intérêt de certaines institutions, comme le **MUCEM**, le **Centre Pompidou**, les **ABD**, et d'autres, qui se montrent prêtes à envisager sérieusement une collaboration.

Ces études soulignent également les avantages et les inconvénients.

En ce qui concerne le CIQ des idées de projets ont été proposées depuis fort longtemps. Vous pouvez visualiser les plus récentes sur notre site.

IL EST IMPORTANT DE RAPPELER QUE BIEN AVANT LES ANNEES 2005, LE CIQ ARENC-VILLETTE, SOUS LA PRESIDENCE DE MME IED, S'EST ENGAGE ACTIVEMENT DANS LA DEFENSE ET LA SAUVEGARDE DE SAINT-MARTIN D'ARENC.

CE COMBAT A EGALEMENT ETE MENE PAR DIVERSES ASSOCIATIONS LOCALE QUI ONT ŒUVREES POUR SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES AUTORITES A L'IMPORTANCE DE PRESERVER CE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL.

Au fil des années, le CIQ Arenc-Villette a poursuivi cet engagement.

...